



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Yoplait France

Question orale n° 474

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les mesures de restructuration en cours dans l'agroalimentaire en général et en particulier sur celle annoncée récemment par Yoplait France. En effet, l'annonce de la suppression de 315 postes sur un effectif total de 1 393 salariés a été présenté au comité central d'entreprise en juillet dernier. Parmi les sites de production touchés figure celui de la ville de Vienne. 88 emplois seraient menacés et pour 51 de ces salariés le licenciement semble être la seule solution envisagée par la direction. Cette vague de licenciement inquiète légitimement les salariés du site d'autant plus que le plan social devrait être bouclé d'ici au 14 octobre. Il lui demande de faire le point sur les mesures envisagées afin d'inciter les dirigeants du groupe à trouver des solutions autres que le licenciement pur et simple de ces salariés.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 474

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7720

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 octobre 2003

Question retirée le : 20 octobre 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)